

Communiqué intersyndical Snesup-FSU, Snasub-FSU, FO, CGT

Mars 2017

Il y a maintenant un an, les personnels de l'UPEC et les étudiants, à travers leurs représentants, ont mis un terme par leur vote à l'aventure dangereuse de la fusion ; un nouveau président, Olivier Montagne et une nouvelle équipe de direction ont été élus. **Il est temps pour les organisations syndicales qui, au-delà de leurs différences, ont soutenu ce changement, de faire un premier bilan.**

Celui-ci est d'autant plus nécessaire que depuis un an, quelques membres de l'ancienne équipe Hittinger en manque d'occupation prolongent indéfiniment la campagne électorale qu'ils ont perdue en se faisant les porte-paroles du Président de la Comue et en se délectant régulièrement de toutes les attaques menées contre l'UPEC. Pour faire oublier le désaveu qu'ils ont reçu des urnes, et réécrire l'Histoire, ils abreuvent les boites mail des personnels, à partir d'un listing général de l'Université ; listing dont légalement seuls les services centraux et les organisations syndicales (sous certaines conditions) peuvent avoir l'usage, et qu'ils utilisent donc en toute illégalité - habitude qu'ils avaient prise dès les débuts la campagne électorale... -. A l'occasion de l'annonce de l'attribution du label I-Site au projet du président de la Comue, **qui en avait exclu l'UPEC**, la réécriture et la désinformation atteignent des sommets. Il est temps pour nous, organisations syndicales, de dénoncer cette version revancharde des événements qui ont agité l'UPEC au cours des derniers mois, et de rappeler quelques vérités.

(Nous joignons à ce communiqué, pour l'information de tous, un rappel détaillé des événements « politiques » dont l'UPEC a été l'enjeu depuis un an).

Contrairement à ce qu'ils répandent, les enjeux du débat pour notre Université ne peuvent pas être réduits à un choix entre le mouvement d'un côté et l'immobilisme de l'autre (vieil argument toujours resservi par les « communicants » officiels à ceux qui s'opposent aux projets régressifs d'un pouvoir). Ce débat se situe clairement entre deux types d' « évolution » de l'université : d'un côté une entreprise de dissolution des structures qui aurait imposé à tous, pour des raisons idéologiques et financières, une « évolution » toute tracée (le nouveau management, le recul démocratique, l'éloignement des lieux de décision avec des conséquences sur les personnels et, à terme, la privatisation avec la hausse des droits universitaires), et de l'autre la défense des valeurs de l'Université **pour une évolution choisie, concertée, conforme à ses valeurs et à ses missions de service public**. Dans ce contexte, refuser la liquidation, ce n'est pas refuser le mouvement, c'est choisir un autre avenir que celui de la soumission à des objectifs qui n'ont rien à voir avec la science, la culture et l'éducation, mais tout à voir avec la « marchandisation » de la connaissance et des esprits.

Le nouveau projet I-Site de l'UPE, qui vient d'être validé par le jury, et dont nos « ex » se font les chantres, repose sur la fusion de l'UPEM et de quelques écoles de la Comue (mais pas de la plus importante : l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées), et sur sa transformation en une sorte d'Ecole supérieure où la sélection se fera dès l'entrée en 1^{re} année de licence. Tout y annonce la « privatisation » à venir de l'UPEM, avec augmentation des droits de scolarité et arrivée d'administrateurs du secteur privé, conformément aux objectifs politiques des initiateurs de la transformation de l'Université par les « appels à projets ». L'obtention de ce label par ceux qui ont décidé d'exclure l'UPEC n'est **ni une surprise ni une catastrophe** pour l'UPEC, c'est juste la preuve que les dés ont été pipés. Car en théorie, toutes les caractéristiques de ce projet correspondent à celles

qui, jusqu'au printemps 2016, étaient présentées par le jury I-Site comme éliminatoires : faible taille des effectifs (15 000 étudiants maximum), exclusion des deux tiers des forces de la ComuE (l'UPEC, ainsi que l'Ecole vétérinaire), **structuration incluant un statut d' « associé » accordé à l'ENPC (alors qu'il a été refusé à l'UPEC qui le demandait comme seule condition de sa participation au projet)...** Ce résultat contraire aux règles énoncées ces dernières années par le jury lui-même est tout simplement le fruit d'une décision politique : au printemps dernier, les règles ont été changées. Après la reprise en main de son destin par l'UPEC, après celle de l'université de Rennes 2, les ratés de fusions annoncées (Sorbonne Paris Cité), les votes de sortie de ComuE (Paris I), les refus de plus en plus fréquents des universités d'aller au bout de processus de fusion imposés et ingérables (Toulouse, Orsay...), il fallait récompenser coûte que coûte les universités « dociles », et stigmatiser celles qui avaient le culot de prendre au mot les tenants de « l'autonomie » des universités pour envisager d'autres formes de collaboration que la fusion. L'acceptation de ce projet par le jury « international » s'inscrit dans ce contexte politique : le système des ComuE craquant de toutes parts, il fallait absolument le rafistoler partout où c'est possible, soutenir les processus de fusion d'universités et d'écoles, quitte à contrevenir aux exigences naguère posées par le jury lui-même. Le ministère, la nouvelle Présidente de la Région Ile-de-France (Mme Péresse, ancienne ministre, est, rappelons-le l'initiatrice de la loi LRU), ainsi que les services du Premier ministre dont dépend le « Commissariat général à l'Investissement » qui gère tous les financements liés aux appels à projets, ont uni leurs efforts pour obtenir ce résultat « politiquement nécessaire ». L'obtention par UPE du label I-site **ne prouve donc qu'une chose : la soi-disant « indépendance » du jury international qui l'attribue est une farce...**

Cela dit, sur le plan scientifique, essentiel à nos yeux, l'obtention de ce label est une bonne nouvelle pour les labos engagés dans le projet, et les collègues de l'UPEC concernés par son thème bénéficieront des financements I-Site via les liens tissés par leurs labos et leur appartenance à des unités mixtes de recherche impliquées dans le projet FUTURE. Mais en tirer argument pour présenter cette attribution comme une catastrophe pour l'UPEC est tout simplement fallacieux. **L'avenir de l'UPEC n'est pas lié à ce seul financement !** Rappelons que seuls les labos engagés dans le projet sur le thème de « la ville » peuvent en bénéficier, et qu'il ne représente qu'environ 20% des moyens nécessaires à la réalisation du projet, le reste (80%) provenant toujours de « ressources propres ». L'UPEC continuera de fonctionner, de nouer des collaborations multidirectionnelles et de **participer à d'autres projets qui ne poseront pas comme condition préalable son auto-sabordage.**

Après avoir tout piétiné, tout dit, et tout raté, les « ex » se posent désormais en procureurs : le jeu est trop lisible pour être crédible. Face à ces attaques externes et internes d'une rare violence menées – c'est un comble ! - par les anciens promoteurs de « l'autonomie » des universités, **nous, organisations syndicales des personnels de l'UPEC, exprimons notre satisfaction devant d'une part le respect des objectifs qui avaient été les nôtres pendant la campagne, et d'autre part les actions que l'équipe actuelle a menées depuis lors :**

- le cap donné par les personnels de l'Université aux dernières élections a été maintenu : le processus de fusion, aussi bancal que destructeur, a été interrompu ;
- l'équipe actuelle a su résister aux ultimatus du Président de la ComuE, lequel, avec le soutien du ministère, a tenté d'utiliser le projet I-Site pour obtenir ce que l'équipe Hittinger n'avait pas pu faire : dissoudre l'UPEC dans la ComuE (*voir le rappel des faits en pj*) ;
- le lien formation-recherche, qui est l'un des fondements de l'Université, a été préservé, alors que sa suppression était programmée il y a un an ;
- la vie démocratique de l'université a été relancée : de nouveau le CA débat ; le CAC, le CT et le CoDir ne sont plus traités comme de simples chambres d'enregistrement ;

- de nouvelles règles de fonctionnement dans l'attribution des crédits ont été établies, éloignées de l'arbitraire et du copinage pratiqués par l'ancienne équipe ;
- les dossiers problématiques, mal ficelés (ESIPE, Maison de l'Entrepreneuriat...) ont été repris et des solutions sont à l'étude ;
- les chantiers laissés en jachère par les adeptes de la défunte « NoU » (Nouvelle Université) ont été relancés : vie de campus, formation continue, ouverture sur des partenariats multiples, développement des structures en réseau comme alternative aux machines bureaucratiques...
- les services travaillent à ré-internaliser des fonctions naguère externalisées et coûteuses pour l'Université ;
- l'équipe actuelle pratique une politique fondée sur l'écoute et la concertation des personnels.

Certes tout n'est pas rose à l'UPEC, nous sommes conscients que beaucoup reste à faire et nous restons vigilants, mais nous reconnaissons que l'on ne peut pas non plus faire en un an ce qui n'a pas été fait en 10 ans !

L'UPEC, comme d'autres universités, subit les méfaits d'une politique d'autonomie et de concurrence entre les établissements contraire au service public, limitant le financement pérenne de l'enseignement et de la recherche, et organisant la pénurie de postes... Mais dans ce contexte, il n'y a pas photo entre les objectifs et les méthodes de l'actuelle équipe, et ceux de l'ancienne.

Les enseignants, les Biatss et les étudiants de l'UPEC, qui le vivent au quotidien, le savent.

L'intersyndicale de l'UPEC : SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNPRES-FO, SUP-AUTONOME-FO, CGT-FERC

